

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
de l'école de la Pommeraie**

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 9 février 2021 à
19 h à l'école de la Pommeraie**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Daniel-Éric St-Onge	Parent
M. Markus Gauthier	Parent
Mme Karine St-Pierre	Parent
M. Laurent Jodoin	Parent
Mme Sandrine Labrie	Parent
Mme Lucile Boquien	Parent
M. Steve Patenaude	Parent substitut
Mme Lucie Cardinal	Service de garde
Mme Jacinthe Gendron	Personnel de soutien
M. Richard Chevrier	Enseignant
Mme Mélanie Carrier	Enseignante
Mme Valérie Dionne	Enseignante
Mme Geneviève Gilbert	Enseignante

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :	
Mme Mélanie Cadorette	Directrice intérimaire

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Marie Nadeau	Enseignante
Mme Lucie Cardinal	Service de garde
M. Francis Lafortune	Parent substitut

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 19 h 14. Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE20-21-20

Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et appuyé par Mme Valérie Dionne d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- En considérant les points d'échange comme étant le numéro 7 et la levée de l'assemblée le numéro 8.
- L'ajout autres sujets débarcadère scolaire

3. OUVERTURE DE LA RÉUNION

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

CE20-21-21

Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et appuyé par Mme Lucile Boquien d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 17 novembre 2020 avec les modifications suivantes :

- 6.3 Modification pour la phrase du cache-cou : ... qui en plus aiderait à l'identification des bulles classes.

3.2 Suivis au procès-verbal

Les couvre-visages ont dû être remplacé par des masques obligatoires.

Covid-19 : Tout le monde s'adapte rapidement en 24 heures. Cela n'a pas été facile la dernière intervention appris un dimanche à 22h. D'où le choix du courriel comme moyen de communication.

4. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Il n'y avait pas de public.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

5.1 Capsules formations CÉ (échange)

Mme Mélanie Cadorette voulait savoir s'il y a des gens qui avait des questions.

5.2 Budget : école et service de garde

Mme Mélanie Cadorette nous informe qu'il y a beaucoup de rencontre avec l'adjointe administrative, école du budget sera équilibré mais le service de garde, comme l'ensemble du réseau, déficitaire avec l'augmentation des services (-38 000\$) et des impacts surtout des mesures pour la pandémie.

Dès qu'il y a moins de 200 élèves, il y a une baisse de subventions, ce qui avec la situation impacte le budget.

5.3 Persévérance scolaire

Mme Mélanie Cadorette nous informe que la semaine de la persévérance scolaire du 15 au 19 février, même s'il n'y a plus de commissaires, l'équipe école vont nommer quand même deux récipiendaires parmi les 6^e année et seulement les parents des 6^e seront invités.

Il y aura aussi une mention pour les autres niveaux scolaires au courant de la semaine.

5.4 Semaine reconnaissance des employés

Mme Mélanie Cadorette nous informe que la semaine avant la relâche, la semaine de reconnaissance des employés sera souligné.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 Règlement CA (consultation courriel)

CE20-21-22

Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration | Consultation

L'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que « Le conseil d'administration du centre de services scolaire doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement. (...) »

Par ailleurs, l'article 169 LIP prévoit qu'il est possible que des membres du conseil d'administration participent à distance à une séance à l'aide de moyens technologiques, à condition de le prévoir dans le cadre d'un règlement.

Lorsque le conseil d'administration adopte un règlement, un processus particulier doit être respecté, qui inclut notamment la publication d'avis publics et la consultation des conseils d'établissement (art. 392 LIP).

Un projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration a donc été transmis à tous les conseils d'établissements, afin qu'ils puissent donner leur avis.

Le Conseil d'administration recevra les avis et par la suite adoptera le règlement final lors de sa séance du 23 février 2021.

Les membres échangent au sujet de ce projet de règlement.

Monsieur Markus Gauthier questionne la nécessité du point 7 : « Un membre du Conseil d'administration peut demander à faire inscrire un point à l'ordre du jour en le soumettant au président au moins 8 jours avant la séance » puisqu'ensuite, on mentionne : « Au début de la séance, le projet d'ordre du jour est adopté avec ou sans modifications ».

De plus, il émet l'idée qu'au point 14, il pourrait être pertinent d'offrir une compensation pour les frais de gardiennage.

Mme Valérie Dionne affirme qu'au point 14, les frais de garde d'enfant sont déjà écrits dans la liste des frais remboursables.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Valérie Dionne il est résolu à l'unanimité:

De donner un avis favorable au sujet du projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration.

6.2 Grille-matière 2021-2022

Mme Mélanie Cadorette présente la répartition du temps alloués à chaque matière 2021-2022.

Le préscolaire a seulement 30 min en éducation physique est choisi comme spécialité, qu'on a bonifié à l'école La Pommeraie d'un autre 30 min avec l'enseignant titulaire.

Il est proposé par Mme Lucile Ricard et secondé par M. Richard Chevrier d'adopter la grille-matière 2021-2022.

7. POINTS D'ÉCHANGE

7.1 Parole aux représentants du comité de parents

M. Markus Gauthier résume les deux dernières rencontres du comité de parents.

Entre autres, il y a eu l'annonce de M. Boisclair qui va céder sa place au sein de présidence du comité de parents afin de ne pas avoir de conflit d'intérêt en tant que président du Conseil d'administration.

7.2 La vie au service de garde

Durant la semaine de relâche, il y aura des services de garde d'urgence organisé dans les écoles. Mais ce ne sera pas toutes les écoles du CSP, dans notre secteur ce sera l'école au Fil-de-l'eau.

7.3 La vie à l'école

La remise des bulletins a été faite.

La Saint-Valentin sera soulignée avec diverses activités.

7.4 Débarcadère scolaire

Mme Mélanie Cadorette a reçu l'appel du transport scolaire du CSP qui demande d'avoir un délai nécessaire pour avoir le temps du débarcadère afin qu'aucune auto soit entre les autobus.

De nouvelles pancartes augmenteront l'horaire pour interdire la circulation automobile : 7h30 à 8h10 et 14h00 à 15h40.

Mme Cadorette regarde afin d'installer des caméras puisqu'il y a du vandalisme malheureusement dans la cour d'école. Heureusement le couvre-feu a aidé à diminuer ses impacts.

Nous avons aussi le droit par une résolution du conseil d'établissement qu'on peut demander à la municipalité de Mont-Saint-Hilaire au greffier de la cours afin que la police municipale soit avisée.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Richard Chevrier et appuyé par Mme Valérie Dionne de lever l'assemblée à 20 h 20.

Daniel-Éric St-Onge
Président

Mélanie Cadorette
Directrice intérimaire